

4210

R16

Club du Sahel

OCDE

CILSS



Document de travail

SAH/CR/90/70



Compte rendu

*de la réunion du réseau de prévention
des crises alimentaires au Sahel*

Paris, 27-28-29 novembre 1990

Diffusion limitée

November 1990

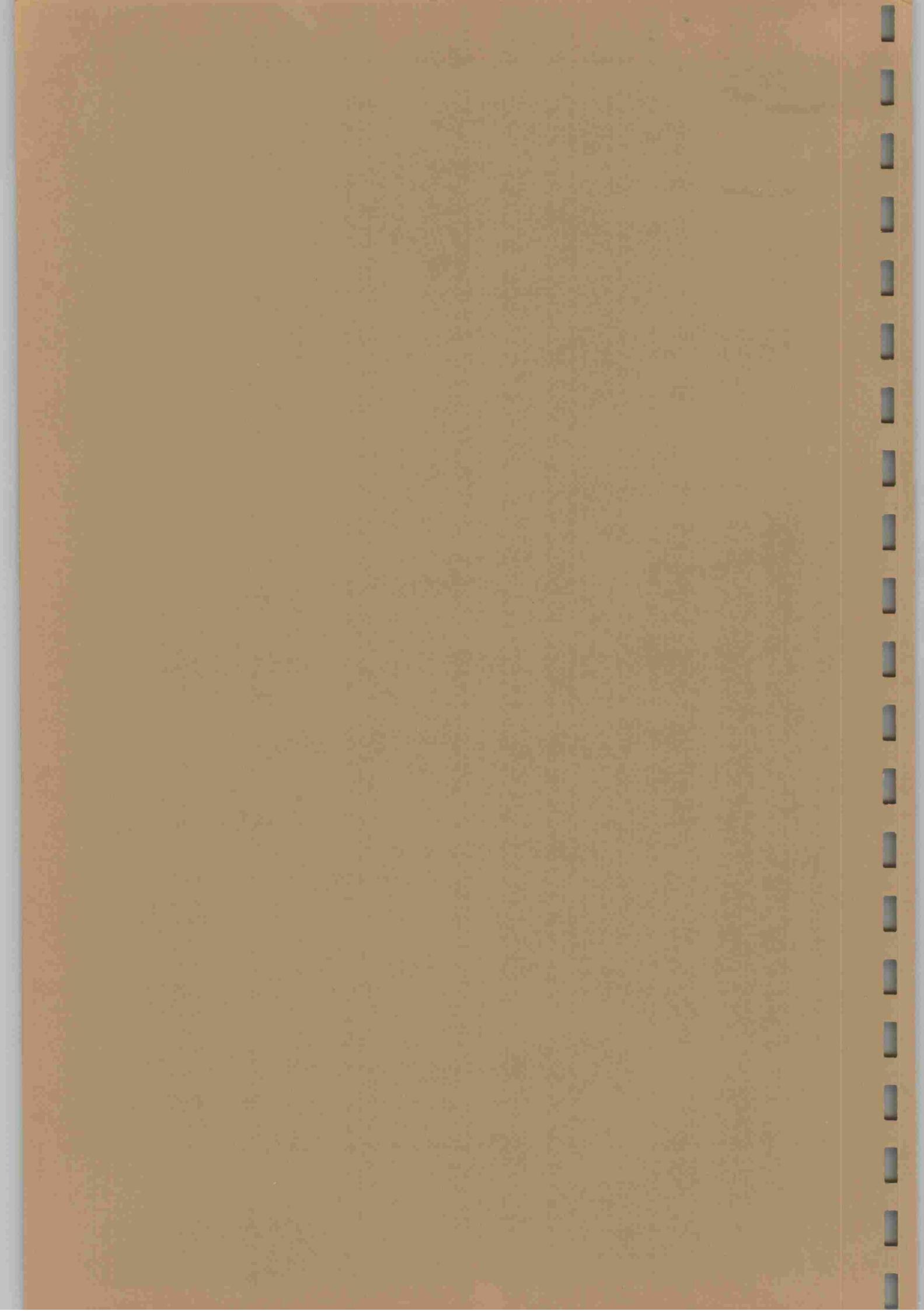
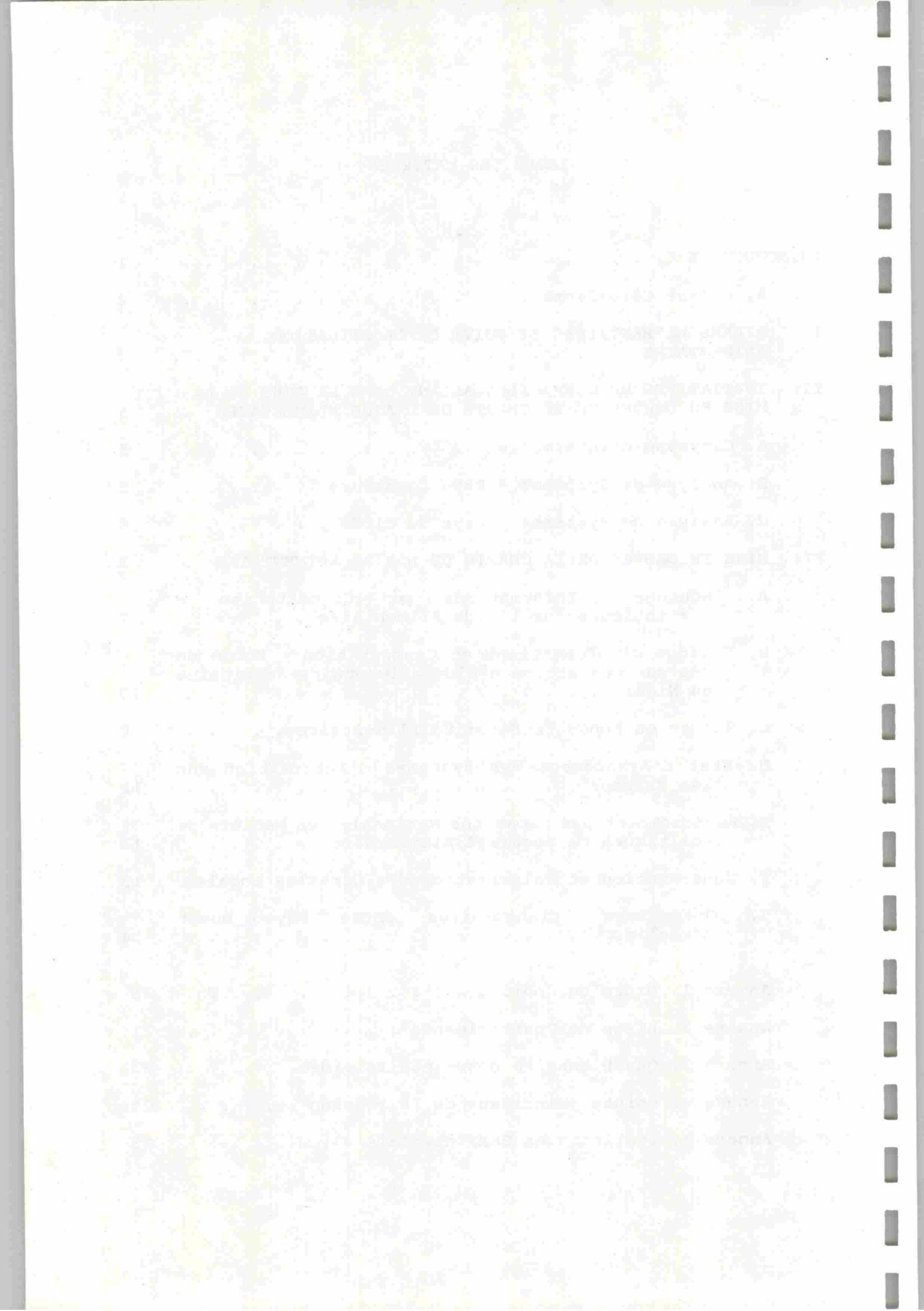


TABLE DES MATIERES

	
INTRODUCTION	1
A. Bilans Céréaliens	2
I. BILANS ALIMENTAIRES ET SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE	2
II. INITIATIVES DU CLUB/CILSS ALLANT DANS LE SENS DE LA MISE EN OEUVE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE	5
A. Campagne d'Information	5
B. Analyse de Systèmes - Pays Donateurs	5
C. Analyse de Systèmes - Pays du CILSS	6
III. MISE EN OEUVE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE	7
A. Echange d'Informations et Concertation - Statistiques sur l'Aide Alimentaire	7
B. Echange d'Informations et Concertation - Etude de Cas sur une action d'aide alimentaire américaine au Niger	10
C. Stocks et Fonds de Sécurité Alimentaire	10
D. Etat d'Avancement des Systèmes d'Information sur les Marchés	12
E. Renforcement des Capacités Nationales en Matière de Politiques de Sécurité Alimentaire	13
F. Consommation et Valorisation des Céréales Locales	13
G. Opérations Triangulaires entre Pays Ouest Africains	14
Annexe 1. Ordre du Jour.	19
Annexe 2. Liste des participants	21
Annexe 3. Questionnaire documentaire vidéo	23
Annexe 4. Points principaux de la réunion	25
Annexe 5. Statistiques PAM/Interfais	29



REUNION DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Paris, 27-28-29 Novembre 1990

INTRODUCTION

Les membres du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel se sont réunis à Paris du 27 au 29 Novembre 1990, sous l'égide de l'OCDE, pour leur sixième rencontre annuelle. L'ordre du jour et la liste des participants sont en annexes 1 & 2.

La réunion a débuté par la projection d'un documentaire coproduit par le Club du Sahel et l'agence PERISCOOP, "La Bataille du Mil". Ce documentaire, tourné au Mali au mois de Mai 1990, présente en 26 minutes les principaux aspects de la politique céréalière d'un pays sahélien: contraste entre zones excédentaires et déficitaires, commercialisation et transformation artisanale de céréales, gros commerçants import/exportateurs, les systèmes de suivi de la situation alimentaire, etc. Les résultats du questionnaire sur le documentaire rempli par les participants sont en annexe 3.

Les débats formels ont été présidés par le directeur du Club du Sahel, Jean-H. Guilmette. Dans son introduction il a souligné que les divers points abordés pendant les travaux étaient liés à l'application de la Charte de l'aide alimentaire aux pays du Sahel et que ce serait une année d'application difficile pour plusieurs raisons:

- d'une part, les importantes différences de disponibilité céréalière entre régions vont nécessiter des arbitrages internes complexes. Ceci demandera des actions d'aide alimentaire particulièrement bien informées, ciblées, et dosées;
- d'autre part, les conditions politiques dans plusieurs pays, y compris les tendances vers le multipartisme, rendent la situation particulièrement délicate.

Ceci constitue donc un défi de taille; il a souligné que s'il convenait de faire preuve de tolérance, par rapport aux contraintes des uns et des autres, il fallait se garder de "brader" les principes de la Charte, qui donne à ce réseau une responsabilité accrue.

Par rapport au conseil extraordinaire de Ministres du CILSS prévu pour les premiers jours de décembre, M. Guilmette a suggéré que les travaux de cette réunion se situent le plus possible à un niveau opérationnel, avec un accent particulier sur la fiabilité des informations. Il a été rapidement convenu que la réunion pourrait contribuer davantage à ce conseil extraordinaire en lui présentant une synthèse, ou points synthétiques de la

réunion, et de différer la rédaction et la diffusion de ce compte rendu. Ces points synthétiques sont en annexe 4.

I. BILANS ALIMENTAIRES ET SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

A. Bilans Céréaliers

Mr. Ibrahima Demba Ba, directeur du projet Diagnostic Permanent a présenté le bilan prévisionnel de la campagne agro-pastorale en cours.

La pluviométrie a été assez favorable en début de campagne, quoiqu'avec des différences notables entre les moitiés Ouest et Est des pays du CILSS. Cependant, en Août, il y eut une interruption marquée de la pluviométrie, allant de 10 à 20 jours selon les pays. La reprise des pluies en Septembre a été timide, et la saison s'est achevée fin Septembre en général.

Sur la base des chiffres disponibles en Septembre et Octobre, les perspectives de récolte sont de l'ordre de 7.551.000 tonnes de céréales brutes, soit 5,7% de moins que l'année dernière. Le bilan des ressources avant importations pour l'ensemble des pays couvre 79,2% des besoins prévisionnels, estimés à 8.775.450 tonnes. Les programmes d'importations consolidés actuels ne couvrent pas ce déficit, en particulier pour les céréales sèches. On s'attend donc à un tassement de la consommation en céréales locales dans plusieurs pays (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad). Par ailleurs, il y a dans la partie sahélienne de la majorité des pays, des populations dont la situation alimentaire est particulièrement précaire. Il est urgent d'identifier ces populations, et le niveau de leurs besoins (ce suivi est relativement bien assuré au Mali et au Tchad).

En ce qui concerne le Bilan céréalier ex-post 1989/90, la bonne production s'est traduite par un niveau moyen de consommation apparente de 201 kg per capita (+ 7,7% par rapport à 1988/89 et + 14,5% par rapport à 1987/88). La moyenne nationale de consommation apparente a augmenté au Burkina Faso et au Mali, et diminué au Niger et au Tchad.

La structure de la consommation a reflété une proportion constante de céréales sèches, et un léger gain du blé par rapport au riz.

Les niveaux de consommation réelle demeurent un point d'interrogation; en réponse aux questions sur ce point, les représentants du projet CILSS/DIAPER ont indiqué que des enquêtes ont été menées entre Novembre 1989 et Décembre 1990 au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. Les résultats n'en sont pas encore disponibles, mais l'équipe CILSS/DIAPER compte organiser un séminaire sur la consommation en Avril 1991.

Les représentants du SMIAR/FAO ont complété les informations présentées par l'équipe DIAPER, en se félicitant de la bonne

coopération entre la FAO et le CILSS, qui se renforce à travers le temps.

La production régionale estimée, aux environs de 7,5 millions de tonnes, représente en effet une baisse par rapport à la campagne précédente. On remarque de grandes variations entre pays et entre régions du même pays. Les pays ou zones plus préoccupantes sont le Niger, le Nord Burkina Faso, le Nord Tchad, et la Mauritanie.

Dans la plupart des cas, les populations rurales déficitaires en céréales sont aussi des groupes à très faible revenu. Etant donné les ressources des Etats, les besoins en aide alimentaire porteront donc sur des céréales, mais aussi sur les moyens nécessaires à leur transport et leur distribution.

Pour les pays du Sahel, le contexte global de l'aide alimentaire est moins favorable que dans le passé récent. La baisse anticipée des cours céréaliers mondiaux est un facteur favorable, cependant, les allocations globales en aide alimentaire sont bien inférieures (moins de 10 millions de tonnes) au niveau de l'année passée. Par ailleurs on ignore encore l'impact de l'aide alimentaire vers l'Europe de l'Est (qui n'est pas encore incluse dans les allocations globales) et la "concurrence" de pays comme le Soudan, l'Ethiopie.

La réunion a ensuite abordé plusieurs sujets difficiles liés aux prévisions des besoins et à la gestion de l'aide alimentaire.

En premier lieu, le problème de l'estimation des stocks céréaliers privés s'ajoute toujours aux difficultés d'estimation de production, de consommation.

Les stocks paysans sont évalués pour leur valeur de fin d'exercice précédent par enquête auprès d'un sous-échantillon des exploitations des enquêtes agricoles. Dans certains pays les données de stocks proviennent de mesures objectives, pour d'autres, elles proviennent des déclarations des chefs de ménage (Niger).

D'autre part, les estimations préparées par les équipes CILSS/FAO avec les autorités nationales des divers pays ont été contestées après coup, surtout par le Mali, mais aussi par le Niger, le Tchad.

Dans le cas du Niger, il est prévu qu'une mission multi-donateurs se rende dans ce pays au mois de Janvier 1991 pour affiner les estimations. Les représentants du CILSS ont fait remarquer qu'ils devraient être systématiquement associés à ce genre de démarche.

Cependant, le Niger et le Tchad ont déjà soumis au Canada des requêtes d'aide alimentaire d'urgence, sur lesquelles le donateur doit se prononcer rapidement étant donné les exigences de sa programmation interne. Dans ces conditions, on n'a pas le

loisir d'attendre Janvier ou Février pour prendre une décision, à moins de pouvoir procéder à des allocations prévisionnelles.

Finalement, même à un certain niveau de bilan global, la position relative des pays évolue en fonction des mouvements de céréales à l'intérieur de la région. A titre d'exemple, les travaux des équipes IRAM/UNB, etc. ont montré qu'en 1990 le Mali avait importé de la farine de blé de Mauritanie et du riz du Sénégal (de Dakar), qu'il avait à son tour exporté du riz vers la Gambie et certaines zones du Sénégal, du mil aussi vers le Sénégal. Enfin, le transit du riz par la Gambie vers le Sénégal avait repris après la chute relative du dollar US.

Des différentes idées qui ont émergé de ces discussions, on peut retenir surtout le besoin de procéder à une intégration plus poussée du bilan céréalier à la fois avec l'amont et avec l'aval.

En amont, il convient de mettre le bilan céréalier d'un pays en rapport avec le bilan agricole plus général, et de sortir l'aide alimentaire du champ des relations bilatérales pour la situer dans le domaine de la politique alimentaire nationale.

En aval, on souligne le besoin de concertation entre autorités nationales et agences d'aide non seulement sur l'évaluation des récoltes, mais aussi sur l'établissement de bilans détaillés, identifiant les populations à risque, précisant leurs besoins et les moyens de les satisfaire. En fait, le problème se situe moins au niveau de la gestion des ressources qu'à celui de la gestion des emplois.

Plusieurs intervenants, y compris des Sahéliens, ont estimé qu'il n'y a dans les pays qu'une concertation limitée entre agences d'aide et avec les autorités nationales. D'autres, par contre, ont cité des contre-exemples de progrès récents dans ce domaine. Le directeur du projet CILSS/DIAPER a jugé lui aussi que la concertation est trop rare. Elle devrait en fait être davantage développée à deux niveaux: i) pour intégrer davantage les agences d'aide dans le processus d'estimation des bilans, et ii) pour décider en commun de la disposition de l'aide alimentaire qui s'est avérée nécessaire.

Les échanges sur l'estimation de la production ont repris après la présentation par la FAO du traitement informatisé de données satellitaires ARTEMIS sur la distribution de pluviométrie probable (cold cloud cover) et d'index de végétation. La délégation FAO a souligné que les données satellitaires complètent le travail de recueil sur le terrain de statistiques agricoles sans prétendre s'y substituer. Par contre, les données satellitaires ont l'avantage d'être à la fois rapidement disponibles et hautement objectives.

Au sujet du suivi de la situation alimentaire, les représentants de la FAO pensaient qu'on devrait pouvoir établir des "cartes" montrant le degré de sensibilité de certaines populations à certains facteurs clés. Ceci pourrait être plus

efficace et économique que le suivi continu de diverses populations.

II. INITIATIVES DU CLUB/CILSS ALLANT DANS LE SENS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

A. Campagne d'Information

Le Secrétariat du Club du Sahel a rendu compte des activités d'information sur la Charte à travers plusieurs médias: une trentaine d'articles dans la presse africaine, interviews radio, article dans "l'Observateur de l'OCDE", documentaire vidéo, etc.

B. Analyse de Systèmes - Pays Donateurs

Lors de l'élaboration de la Charte de l'aide alimentaire, il avait été convenu que les pays donateurs soumettraient, en annexe au document, un résumé de leurs politiques et pratiques en matière d'aide alimentaire. Pendant l'année 1990, le Secrétariat du Club a recueilli, harmonisé et rediffusé vers les agences un résumé de leurs politiques, pratiques et mécanismes respectifs. Après avoir intégré les modifications suggérées par chaque pays, le résultat a été rassemblé sous la forme d'un document intitulé "Recueil Synthétique des Politiques d'Aide Alimentaire aux Pays du Sahel". Ce document est destiné à permettre aux pays concernés de mieux connaître et comprendre leurs orientations et pratiques respectives, pour favoriser toute tendance à la concertation dans les actions au niveau des pays du CILSS.

La version et le tableau synthétiques du recueil ont été présentés à la réunion par M. R. Pons; les représentants d'agences ont indiqué les modifications supplémentaires à apporter au document. En effet, celui-ci est conçu pour être évolutif, en fonction des changements d'orientations, d'organisation interne, voire de personnel responsable.

En fait, un changement majeur s'impose d'emblée. La législation américaine sur l'aide alimentaire a subi une refonte si importante que le chapitre sur les Etats-Unis devra être modifié.

Un des représentants américains à la réunion a donné un aperçu de la nouvelle législation, telle qu'elle a été soumise pour approbation par le Président Bush. Cette nouvelle législation établit plus clairement les responsabilités de chaque agence par type d'aide alimentaire (ventes commerciales concessionnelles, aide nutritionnelle d'urgence, soutien aux politiques de développement, etc.). Le comité interministériel qui devait auparavant présider aux décisions principales est dissoute.

La nouvelle législation s'accompagne d'une volonté d'augmenter progressivement, jusqu'en 1995, les allocations en aide alimentaire. Elle permettra davantage de flexibilité dans le type d'opérations et d'autonomie de décision par les missions

USAID dans les pays. Par contre, elle nécessitera un renforcement de la capacité de gestion sur le terrain; la nouvelle PL 480 constitue donc à la fois un défi et une opportunité.

C. Analyse de Systèmes - Pays du CILSS

Comme pendant au travail du Secrétariat du Club du Sahel sur les politiques et procédures des pays donateurs, le Secrétariat du CILSS a effectué dans les pays un inventaire schématique des systèmes de gestion et de suivi de l'aide alimentaire. Les résultats sont consignés dans le rapport du CILSS/DIAPER présenté à la réunion "Systèmes de Suivi de l'Aide Alimentaire dans les Pays du CILSS".

Pour chaque pays, le rapport traite de trois domaines principaux: i) les intervenants (nationaux et étrangers) et leurs rôles dans l'octroi et la gestion de l'aide alimentaire, ii) les différentes composantes du système national d'information et de suivi, et iii) les procédures de prise de décision, y compris les mécanismes de concertation.

Dans sa partie principale, le document traite d'un des thèmes récurrents de la réunion:

"Le bilan céréalier prévisionnel est un cadre logique d'enregistrement des ressources et des emplois en céréales. Il permet de définir des politiques sectorielles de court terme (import, export, prix, commercialisation). Il permet aussi de mesurer l'ampleur des déséquilibres entre ressources et emplois et, par là, suggère la nécessité de recourir à des moyens exceptionnels pour résorber ou atténuer ce déséquilibre. De là à y voir le cadre principal et unique de détermination du niveau de l'aide d'urgence est un pas qu'il n'est pas souhaitable de franchir."

III. MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

A. Echange d'Informations et Concertation - Statistiques sur l'Aide Alimentaire

M. J.M. Boucher, responsable du programme Interfais au PAM, a présenté le numéro spécial du bulletin Food Aid Monitor sur le Sahel préparé pour la réunion.

Depuis 1987 Interfais procède au suivi des allocations et des opérations d'aide alimentaire. La centrale du programme, à Rome, est en contact à la fois avec les pays donateurs, qui sont fournisseurs aussi bien que demandeurs d'informations sur l'aide alimentaire à un pays donné, et avec les pays bénéficiaires, où les bureaux du PAM constituent des banques de données d'aide alimentaire effectivement reçue par le pays.

La base de données Interfais, actualisée régulièrement, est directement interrogable par courrier électronique, permettant

à une agence d'aide de voir les quantités d'aide alimentaire déjà reçues ou "dans le pipe-line" pour un pays récipiendaire.

A titre illustratif, nous avons extrait quelques données du Food Aid Monitor sur le Sahel (voir aussi annexe 5). L'évolution globale de l'aide alimentaire en céréales pour les trois dernières campagnes est présentée ci-dessous:

	(tonnes métriques)		
	1987/88	1988/89	1989/90
Burkina-Faso	48.351	26.438	31.692
Cap-Vert	49.045	48.403	51.295
Gambie	14.860	12.712	4.445
Guinée B.	7.351	13.220	4.140
Mali	37.272	57.272	27.472
Mauritanie	60.760	29.094	71.435
Niger	49.654	66.340	33.991
Sénégal	87.362	58.072	60.135
Tchad	16.024	22.823	31.105
Total	370.679	334.374	315.710

Les données d'Interfais sont aussi instructives en ce qui concerne les opérations triangulaires et les achats locaux. Si l'on ne considère que les opérations triangulaires pour lesquelles le pays fournisseur aussi bien que le pays bénéficiaire sont en Afrique de l'ouest, le bilan est modeste:

- Pour l'année calendaire 1989, 4.000 tonnes de maïs du Togo vers le Cap-Vert (financement France);
- Pour l'année calendaire 1990, 4.000 tonnes de maïs du Togo et du Burkina-Faso pour le Cap-Vert (financement France), 3.606 tonnes de mil du Mali vers le Sénégal (au compte de UNHCR, financement CEE), et 2.825 tonnes de sorgho du Tchad vers le Soudan (opération gérée par le PAM).

En ce qui concerne les achats locaux, les tableaux ci-dessous résument les données Interfais par produit et par pays pour les deux dernières années calendaires:

Achats Locaux de Céréales (tonnes)
Année Calendaire 1989

	Maïs	Sorgho	Mil	Riz	Total Pays
Mali	3.000	2.592	1.450		7.042
Niger		6.968			6.968
Tchad		7.300	6.090		13.390
Sénégal				468	468
Burkina		3.801	110		3.911
Total produit	3.000	20.661	7.650	468	31.779

Achats Locaux de Céréales (tonnes)
Année Calendaire 1990

	Maïs	Sorgho	Mil	Riz	Total Pays
Mali		5.184	5.700		10.884
Niger		2.126	5.800		7.926
Tchad		4.766			4.766
Sénégal		842			842
Burkina		1.451			1.451
Total produit	0	14.369	11.500	0	25.869

En résumé, les achats locaux des deux dernières années ont porté sur 25.000 à 30.000 tonnes/an; le PAM est le plus impliqué dans ce type d'opération, l'Allemagne et la CEE étant les autres financiers principaux d'achats locaux.

La discussion sur les statistiques et la comptabilité d'aide alimentaire a d'abord porté sur les problèmes méthodologiques, essentiellement les difficultés d'agrégation et de comparaison de produits différents. La notion d'équivalent céréalier ne s'applique qu'aux diverses céréales, les autres produits (lait en poudre, huile, etc.) étant comptabilisés tels quels, ou en termes de valeur.

La réunion a ensuite abordé la comptabilisation de l'aide alimentaire, vue sous un autre angle. La plupart des participants pensaient en effet que l'aide alimentaire devrait être davantage considérée par rapport à son effet sur l'alimentation et certains grands indicateurs économiques du pays bénéficiaire, plutôt que comme "mesure de la générosité internationale".

Pour la majorité des pays sahéliens, l'aide alimentaire, d'urgence et/ou structurelle a un effet significatif sur plusieurs agrégats. Les liens entre la balance des paiements, la politique de prix céréaliers, et la quantité d'aide alimentaire reçue par un pays sont difficiles à exprimer en détail, mais la relation est forte. Dans quelques cas, on établit même un lien entre mesures d'ajustement structurel et aide alimentaire comme mécanisme --parmi d'autres-- de compensation.

Certains ont donc suggéré que les coûts d'opportunité respectifs de l'aide alimentaire, surtout du type "structurel", devraient figurer dans i) la comptabilisation de l'aide publique au développement du point de vue des donateurs, et ii) les comptes nationaux (selon le cas, budget, balance commerciale ou des paiements) pour les pays bénéficiaires.

Pour conclure la discussion sur la comptabilisation de l'aide alimentaire, la question des opérations triangulaires a été évoquée. Certains participants pensaient que, dans le cadre de la Convention internationale sur le blé, ce genre d'opération ne pouvait être comptabilisé au titre de l'aide alimentaire par le pays qui la finançait. Il a été suggéré que les membres du Réseau fournissent des informations et fassent des recommandations à l'occasion de la renégociation des accords de Londres (International Wheat Convention) prévue pour Juin 1991.

B. Echange d'Informations et Concertation - Etude de Cas sur une action d'aide alimentaire américaine au Niger

Cette note, préparée par le Secrétariat du Club du Sahel, était destinée à alimenter la réflexion sur plusieurs aspects épineux de gestion de l'aide alimentaire, en particulier: la mise en oeuvre d'opérations triangulaires entre pays de la région et les conditions de mobilisation et de reconstitution d'un stock national de sécurité. Elle posait deux questions principales:

- Quel est le mécanisme adéquat d'aide alimentaire lorsqu'un surplus céréalier global coïncide avec des déficits alimentaires et de revenus localisés?
- Comment aider les gouvernements à mobiliser les ressources nécessaires pour assurer le transport et la distribution gratuite d'une partie du stock de sécurité? En effet, l'utilisation conjointe de stocks de sécurité se heurte à plusieurs problèmes: manque de concertation entre

les différentes parties, absence de consensus sur les données de base concernant la disponibilité et les besoins alimentaires, incertitudes quant à la répartition des responsabilités et de l'autorité dans les administrations nationales, programmes "insolites" d'aide alimentaire de certains donateurs, etc.

Au sujet des opérations triangulaires, plusieurs participants ont souligné qu'elles n'étaient pas aussi faciles à gérer et économiques qu'on pourrait le penser de prime abord. Certaines sources potentielles d'approvisionnement sont difficilement "captables" directement par une agence d'aide (nord Nigéria comme fournisseur pour le Niger, par exemple). On a, jusqu'à présent, eu davantage de succès en favorisant les échanges internes au pays, entre groupements de producteurs, en particulier. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, le risque de se substituer inutilement (et à grands frais) au secteur privé, ou de nuire à ses activités légitimes, demeure présent, surtout quand il est important d'agir rapidement.

C. Stocks et Fonds de Sécurité Alimentaire

La discussion s'est ensuite focalisée sur les stocks nationaux de sécurité. Tous ont convenu de leur importance, en tant que ligne de défense ou "police d'assurance" contre les variations de production et de marché. Cependant, la majorité a aussi noté qu'ils constituent une lourde charge budgétaire, et que leur gestion rigide et problématique les empêche de jouer pleinement leur rôle.

Le représentant du projet CILSS/PAROC (Projet d'appui régional aux organismes céréaliers) a présenté rapidement les objectifs de ce projet et confirmé que les conventions entre organismes céréaliers et agences d'aide sur l'utilisation des stocks et leur reconstitution sont relativement rigides. Dans certains cas, l'Etat doit officiellement déclarer une situation d'urgence pour mobiliser une partie du stock. Le principe du "grain-pour-grain" qui s'applique généralement est logique, mais il nécessite de part et d'autre une grande flexibilité de gestion (surtout pour les achats locaux) pour la reconstitution de ce stock. Il est heureux que la CEE ait pu donner récemment son accord de principe à la délégation du FED au Tchad pour l'utilisation de 10.000 tonnes du stock national de sécurité, mais pour d'autres agences, et pour d'autres pays, c'est loin d'être le cas.

En ce qui concerne la rotation technique du stock de sécurité, les avis étaient partagés sur leur viabilité financière. Le sentiment général a finalement été que les stocks pourraient certainement être mieux gérés, mais même si c'était le cas, la variabilité de fréquence et d'amplitude des cycles de cours céréaliers est telle qu'on ne peut garantir l'équilibre financier de ce genre d'opérations.

La réunion a aussi convenu de distinguer entre aide d'urgence et aide gratuite; la notion d'urgence n'est pas

nécessairement liée à l'incapacité de certaines populations d'acheter des céréales, par contre, certains groupes sont chroniquement incapables de s'approvisionner entièrement au prix du marché.

Les participants ont examiné l'option de fonds nationaux de sécurité alimentaire. Per se, l'existence d'un stock national de sécurité n'implique nullement que l'Etat dispose des ressources nécessaires au transport et/ou à la distribution d'une partie de ce stock. Ils ont recommandé qu'on étudie la possibilité de complémer les stocks de sécurité physiques par des fonds nationaux de sécurité alimentaire, à gestion paritaire, et peut-être sous forme de lignes de crédit. Ces fonds pourraient contribuer, par exemple, à financer:

- le transport et/ou la mise à disposition gratuite ou concessionnelle de céréales à certains groupes de population vulnérables;
- l'achat direct de céréales, localement, dans la région ou sur le marché international;
- l'appui aux actions de stockage décentralisé, d'échanges inter-coopératifs, de valorisation des céréales locales.

Les participants ont noté que dans certains pays les fonds communs de contrepartie jouaient, ou pouvaient jouer ces rôles (Mali, Sénégal, en particulier); dans la majorité des autres pays de la région, ce mécanisme n'existe pas.

Le Secrétariat du Club du Sahel s'est engagé à poursuivre la réflexion sur ce point, et d'en faire état à la prochaine réunion du Réseau.

D. Etat d'Avancement des Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM)

M. J.J. Gabas, du COBEA, Université d'Orsay a présenté un sommaire des travaux du séminaire régional sur les systèmes d'information tenu à Bamako, en Mai 1990. Celui-ci constituait le premier exemple d'un tel échange d'expériences entre pays ouest Africains, aspect très positif. Par contre, on pouvait regretter que le séminaire n'ait pas pu laisser davantage la place aux utilisateurs d'information. D'autre part, il faut noter qu'en Mauritanie et au Tchad les dispositifs de SIM ne sont pas opérationnels.

Le séminaire répondait à trois types de préoccupations:

- Une demande d'échanges sur des problèmes méthodologiques, exprimée par les techniciens des SIM;
- la nécessité de mieux déterminer les types d'analyse à partir des données (qui a besoin de quoi);

- la volonté de procéder davantage vers une intégration régionale des systèmes d'information.

Sur les prix, le présentateur a fait état des difficultés d'estimation et d'interprétation de la notion de "prix moyen". Malgré les difficultés méthodologiques, la réunion a accordé à la variable prix le statut d'indicateur primordial, surtout quand on parvient à le mettre en relation avec la structure -- et, si possible, l'estimation quantitative-- des flux céréaliers.

Divers aspects utiles de SIM ont été passés en revue: leur contribution au suivi de la situation alimentaire dans un pays ou une zone par l'identification de tensions sur les marchés, leur rôle de guide dans la recherche d'une plus grande fluidité des marchés, leur utilité dans les analyses structurelles du secteur céréalier (évolution des marges, coûts de transaction, etc.).

Comme l'a dit un des participants, "toute situation de déficit ou d'excédent exige qu'il y ait échange d'informations". Les SIM sont bien placés pour répondre à cette attente, à condition qu'on puisse leur donner une dimension plus régionale. L'augmentation de l'échelle et de l'efficacité des opérations triangulaires dans la région a été citée comme application possible. Une condition importante est que les niveaux de synthèse et d'analyse des produits de SIM continuent à progresser.

Le Secrétariat du Club du Sahel a informé la réunion qu'un bilan rapide des systèmes d'information serait entrepris en 1991, dont les résultats seront présentés à la prochaine réunion du Réseau.

E. Renforcement des Capacités Nationales en Matière de Politiques de Sécurité Alimentaire

Le représentant de la FAO a rendu compte des activités que son organisation poursuit avec le CILSS dans plusieurs pays sahéliens. Celles-ci s'articulent autour de la méthodologie développée à la fin de 1988, selon laquelle une politique alimentaire a trois objectifs de base:

- assurer une disponibilité adéquate de produits de base
- assurer la stabilité de cette disponibilité
- assurer la capacité des populations à se procurer ces biens.

L'approche adoptée comporte aussi deux principes:

- * éviter les duplications inutiles d'efforts non coordonnés;
- * éviter la création de bureaucraties au-delà des moyens des Etats concernés.

Au Tchad, la première phase du programme est achevée, les résultats ont été soumis au Gouvernement. La deuxième phase du projet est déjà entamée.

Dans le cas du Niger, un rapport sur la première partie du projet devrait paraître à la mi-Décembre 1990.

D'autre part, la FAO prépare actuellement un rapport sur l'évolution probable et le rôle de l'aide alimentaire dans les années 1990, qui sera soumis au Comité PAM/FAO sur les politiques d'aide alimentaire dans le courant de 1991.

Le représentant de la FAO a conclu par un rapide tour d'horizon sur l'état d'avancement de systèmes d'alerte précoce dans divers pays:

- Cap-Vert: sur le point de démarrer
- Tchad, Mali: en cours, avec financement CEE
- Niger: démarrage prévu en Décembre 1990
- Sénégal: a démarré récemment.

De son côté, le Secrétariat du CILSS a déployé en 1990 des efforts notoires, parfois avec d'autres partenaires, pour appuyer certains Etats dans l'élaboration de leurs politiques céréalières. Ce fut le cas au Burkina Faso, en Guinée Bissau et au Tchad.

F. Consommation et Valorisation des Céréales Locales

La réunion a d'abord entendu la présentation par M. N. Bricas de son document "Le Point sur les expériences en cours de valorisation des céréales locales au Sénégal, Mali et Burkina".

D'après lui, au Sénégal il y a deux ans, on ne trouvait peu ou pas de céréales locales transformées sur le marché. Par contre on trouve actuellement ces produits sur les marchés, dans les boutiques et même dans les supermarchés (farine de mil, couscous). Il estime donc que la progression de ces deux dernières années a permis de combler le retard technique.

L'ancien réflexe qui tendait à appliquer à tout effort de transformation une approche industrielle est moins prévalent. Actuellement, la rentabilité de la transformation du riz et des autres céréales locales par des unités artisanales approche ou dépasse celle des unités à grande échelle.

Bien que les prix des produits locaux transformés soient généralement supérieurs à ceux des substituts importés, les consommateurs raisonnent davantage en termes de coût global de plat préparé plutôt qu'en termes de prix bruts des produits alimentaires, ce qui rétablit souvent l'équilibre. Il faut convenir que l'on reste encore dans le flou en ce qui concerne l'analyse du comportement économique des consommateurs, à différents niveaux de revenus. On constate que, dans un nombre

croissant de cas, les études de marché précédent, ou accompagnent, la résolution des problèmes purement techniques de transformation, mais l'insuffisance de l'approche du marché dans les projets constitue encore leur principale difficulté.

Dans la mesure où les consommateurs urbains continueront à vouloir diversifier leur consommation céréalière, il faudra en profiter pour valoriser plus agressivement l'attrait traditionnel des céréales locales, imaginer des formes nouvelles de présentation, de distribution.

Parallèlement, la relance de la consommation des produits locaux suppose un environnement politique favorable à l'opération de filières agro-alimentaires, en particulier la régulation des marchés céréaliers en quantité (fluidité des marchés nationaux et régionaux) et en qualité (normes largement reconnues et diffusées). Il a d'ailleurs été signalé que la question des normes de qualité pour les céréales était à l'ordre du jour de la réunion entre fonctionnaires maliens et sénégalais organisée avec l'appui de l'ECDPM (Centre européen de gestion pour le développement, Maastricht).

G. Opérations Triangulaires entre Pays Ouest Africains

M. P. Rodriguez a fait une présentation sur plusieurs expériences d'opérations triangulaires, étant clairement entendu par les participants qu'il s'exprimait en tant que professionnel du commerce céréalier, ne représentant donc pas une position officielle.

Les commentaires de P. Rodriguez s'appliquaient à des opérations triangulaires ayant eu lieu depuis 1987, en particulier Mali-Mauritanie et Togo-Cap Vert. D'après lui, il y a trois types d'avantages directs, en termes d'impact sur le secteur céréalier:

- on fournit des débouchés supplémentaires pour les céréales locales;
- on favorise le fonctionnement d'anciens circuits commerciaux et la création possible de nouveaux flux;
- on forme les opérateurs à s'intégrer progressivement au commerce international des céréales, y compris la connaissance et le respect de normes de qualité.

Dans bien des cas, l'appui au secteur céréalier privé peut impliquer une réduction des exportations par le biais des organismes céréaliers publics.

L'expérience a rapidement montré qu'étant donné la complexité des circuits privés, publics, de leur interaction, il était indispensable de traiter avec un seul interlocuteur, ou mandataire.

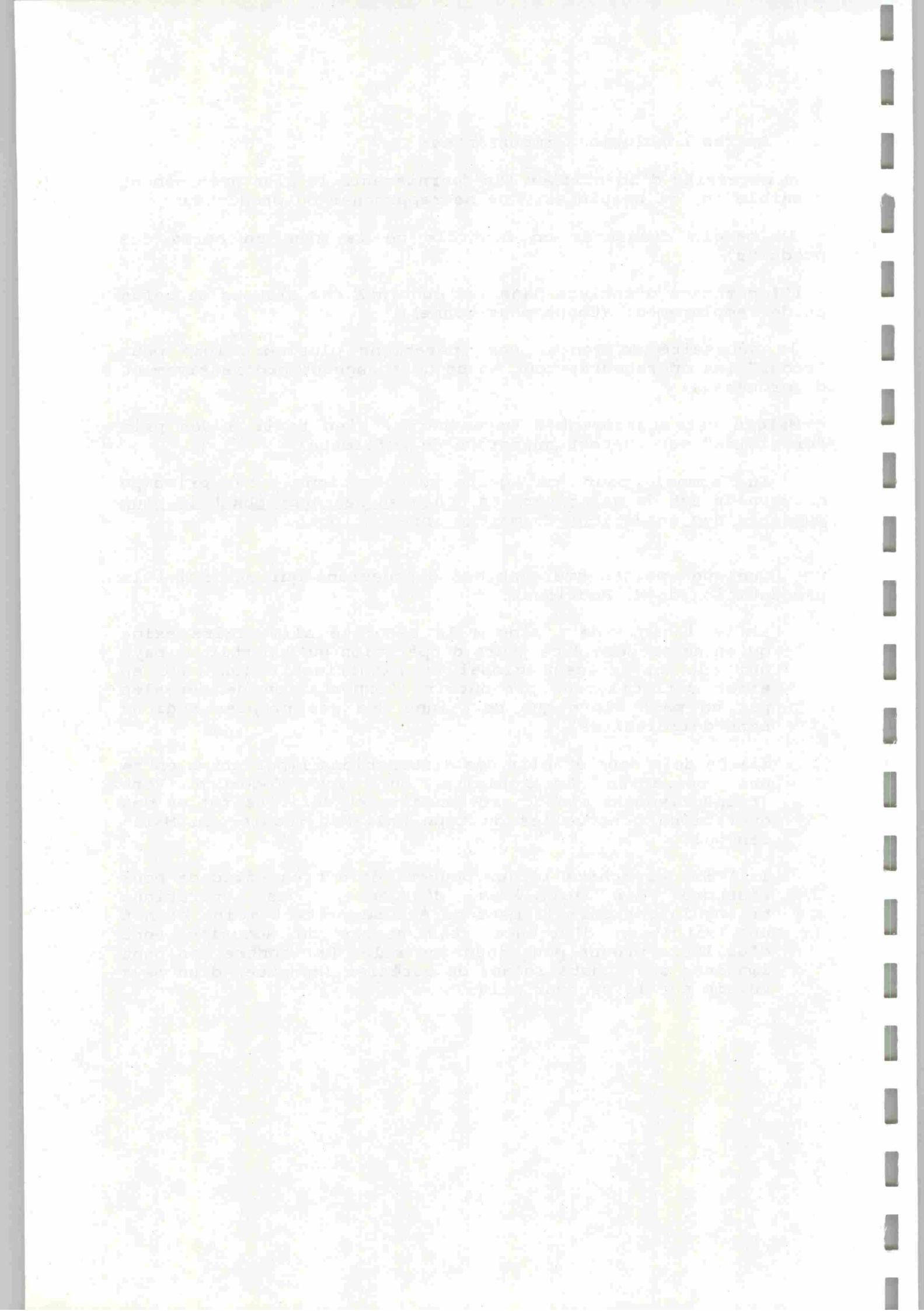
Autres conclusions importantes:

- La nécessité d'identifier les fournisseurs le plus précisément possible et, si besoin est, de se rapprocher du producteur;
- le besoin d'assurer un contrôle de la mise en norme des produits;
- l'importance d'inclure dans les contrats des clauses de refus ou de remplacement (tonne pour tonne);
- la nécessité de monter ces opérations plusieurs fois pour "roder" les opérateurs, tout en se désengageant progressivement du processus;
- Malgré cet engagement à moyen-terme, s'en tenir à des prix "crédibles" par rapport au marché de référence;

En somme, pour ce genre d'opérations, le principe gouverneur est de maîtriser les coûts en se rapprochant le plus possible des conditions du marché international.

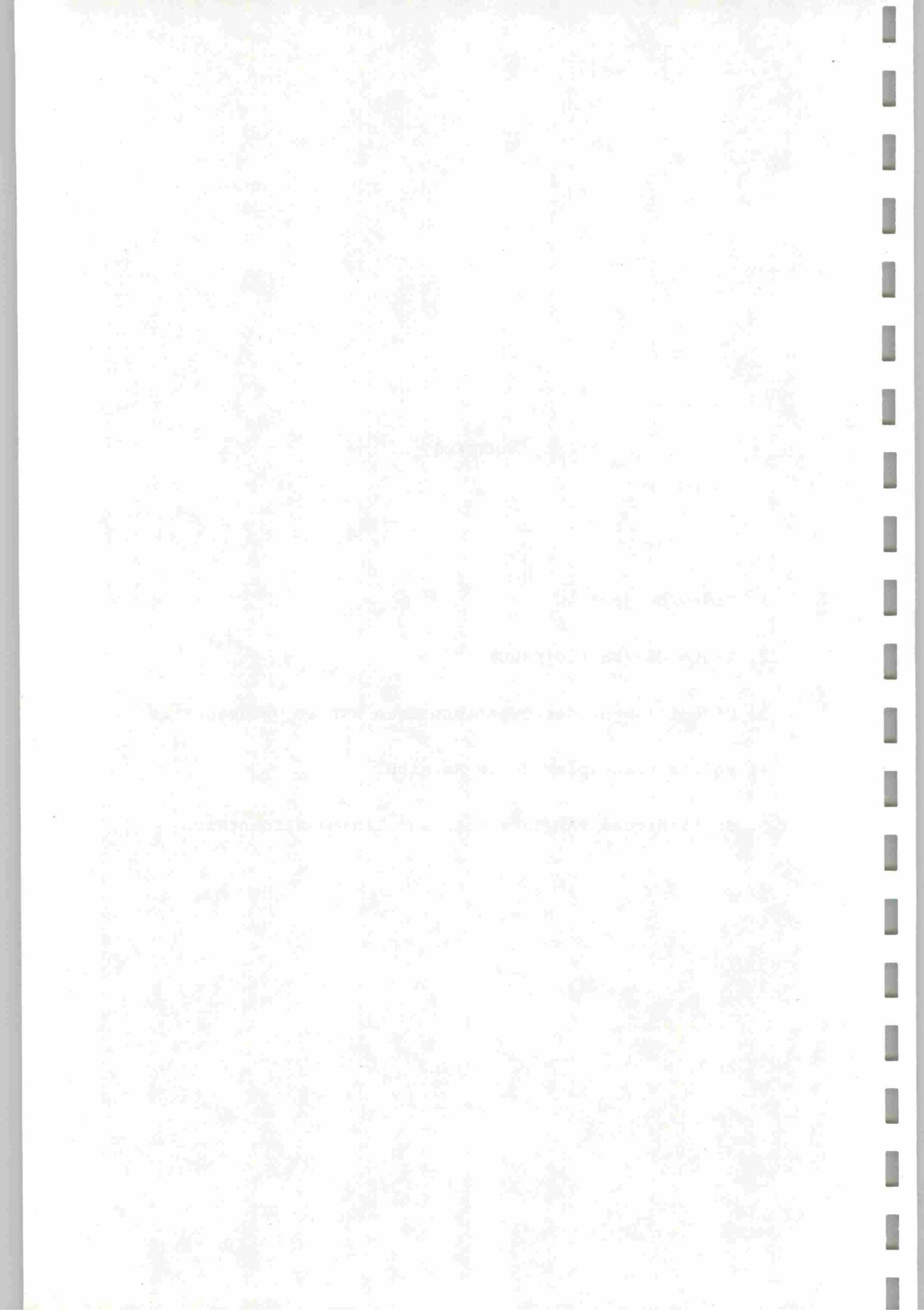
Quelques points émergent des discussions qui ont suivi la présentation de M. Rodriguez:

- i) La logique de l'aide à la sécurité alimentaire exige qu'on ne procède à ce genre d'opération qu'à partir de pays qui ont un excédent global et significatif (on peut en effet difficilement promouvoir l'exportation de céréales par un pays alors que certaines des ses propres régions sont déficitaires).
- ii) On doit donc établir des distinctions importantes entre une opération triangulaire du type Togo-Cap Vert (respectivement plutôt excédentaire et déficitaire) et des opérations ponctuelles du type Mali-Mauritanie, ou Mali-Sénégal.
- iii) Si des achats locaux peuvent être très efficace pour résoudre des problèmes d'urgence, des opérations triangulaires formellement gérées se prêtent moins bien à une situation d'urgence. Les stocks de sécurité sont d'ailleurs prévus pour jouer ce rôle. Par contre, on peut imaginer des achats locaux de céréales importées d'un pays voisin par le secteur privé.



ANNEXES

1. Ordre du jour
2. Liste des Participants
3. Dépouillement des Questionnaires sur le Documentaire
4. Points Principaux de la Réunion
5. Statistiques PAM/Interfais sur l'aide alimentaire



ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

Mardi 27 Novembre

Rendez-vous à 9:15 à l'OCDE, 2 rue André Pascal.

La réunion débute à 9:30 par la projection d'un documentaire vidéo sur la situation céréalière au Mali, campagne 1989/1990 (Salle de cinéma, nouveau bâtiment, 2 rue André Pascal).

Les travaux reprennent vers 10 heures, à la salle de conférence, de l'Annexe Monaco, 2 rue du Conseiller Collignon.

Exposé introductif sur les principaux points de la réunion: bilans alimentaires, échanges céréaliers nationaux et régionaux, mise en oeuvre de la Charte de l'aide alimentaire.

I. BILANS ALIMENTAIRES ET SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

- Bilan Céréalier Ex Post 1989/90 et bilan Céréalier Prévisionnel 1990/1991. Présentations par l'équipe du projet CILSS/DIAPER, par les représentants du SMIAR de la FAO. Données globales sur l'aide alimentaire, PAM. Documents disponibles en début de réunion. Echange de vues.

- Le point sur le suivi de la situation alimentaire: DIAPER, FAO (présentation sur le suivi satellitaire) FEWS (pre-harvest assessment, 1990/91). Discussion.

- L'aspect flux céréaliers régionaux des bilans alimentaires. Documents de référence: Note "Observations sur la campagne céréalière 1989/90 au Mali" S. Snrech; "Premiers éléments de synthèse sur le sous-espace ouest" INRA/IRAM/UNB. Discussion.

II. INITIATIVES ALLANT DANS LE SENS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE (CILSS/CLUB)

Compte rendu des activités d'information/sensibilisation de l'année. Document disponible en début de réunion.

ANALYSE DE SYSTEMES

Pays Donateurs:

Présentation du recueil synthétique des politiques, procédures et mécanismes. Documents: Synthèse et Recueil des politiques des pays donateurs en termes d'aide alimentaire. R. Pons, H. Josserand.

Pays du CILSS:

Présentation de l'inventaire des systèmes nationaux de suivi de la situation alimentaire et de gestion de crises.

Mercredi 28 Novembre (Annexe Monaco, 2 rue du Conseiller Collignon)

III. MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

- A. Concertation entre pays donateurs et pays du CILSS. Collecte et échanges d'informations, etc:

Présentation des informations sur l'aide alimentaire aux pays du Sahel, 1989, 1990, indications 1991. J-M. Boucher, PAM. Document disponible en début de réunion. Présentation de l'étude de cas sur le Niger. Document: "Note sur la sécurité et l'aide alimentaires au Niger." H. Josserand. Discussion.

- B. Promotion de la sécurité alimentaire à travers la connaissance des marchés, la conception/analyse de politiques alimentaires:

(i) état d'avancement de systèmes d'information sur les marchés (SIM) dans les pays sahéliens, et de leur contribution à la compréhension des mécanismes de marché, à la prise de décision et au suivi de politiques sur la sécurité alimentaire (J.J. Gabas, COBEA). Document: "Conclusions du Séminaire de Bamako sur les SIM".

(ii) Renforcement des capacités nationales en matière de politiques de sécurité alimentaire (FAO).

- C. Promotion de la sécurité alimentaire par la consommation et la valorisation des céréales locales, Nicolas Bricas, GRET/CEEMAT. Document: "Synthèse des travaux sur la valorisation des céréales locales".

- D. Achats locaux, opérations triangulaires, promotion d'échanges céréaliers entre pays de la région et par le marché international. Etude de cas divers: Togo-Cap Vert, Mali-Mauritanie ou Mali-Sénégal. Présentation par Ph. Rodriguez.

Jeudi 29 Novembre

SYNTHESE ET DISCUSSION DES ORIENTATIONS POUR 1991

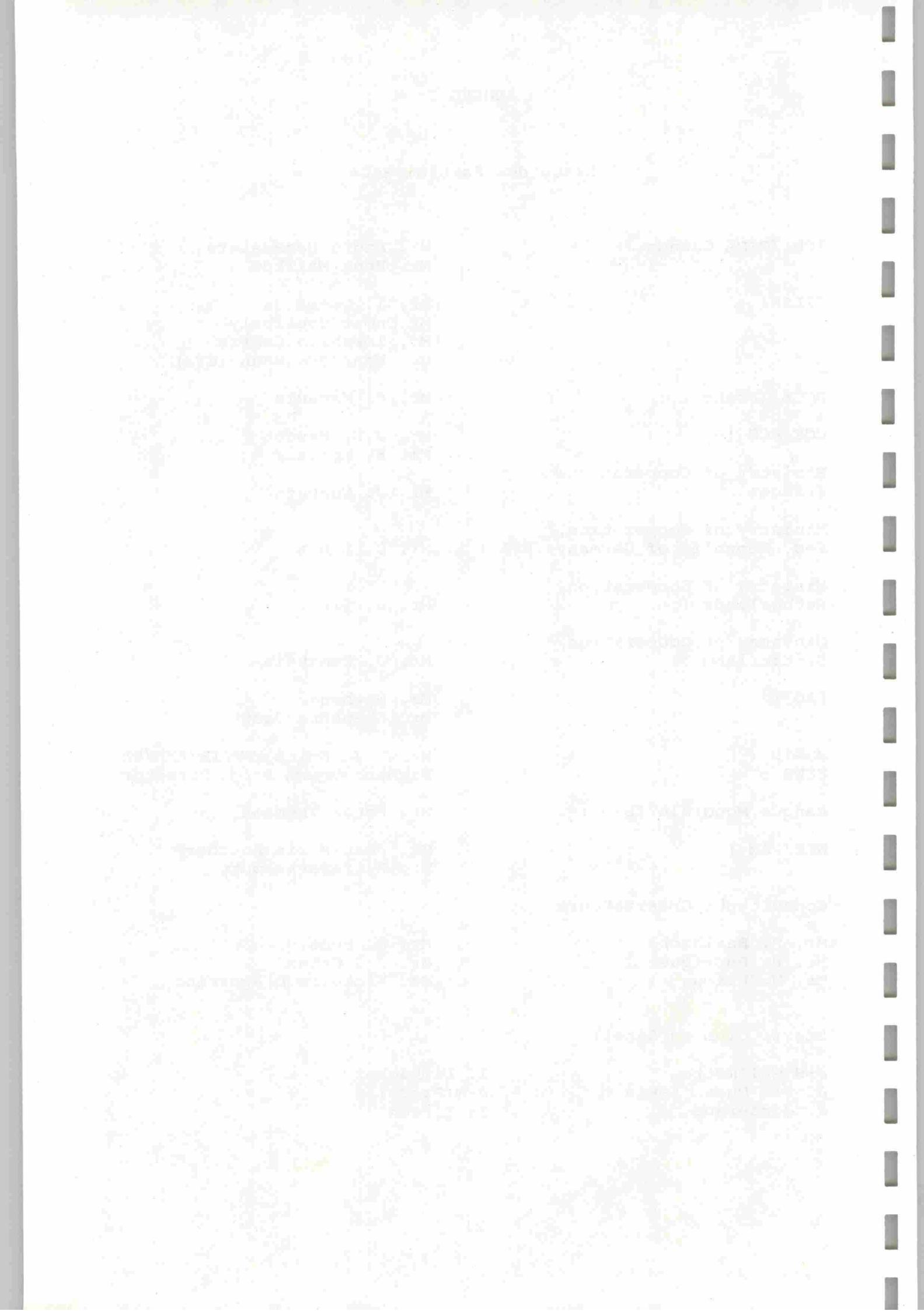
Discussion détaillée des mesures à prendre pour améliorer:

- (i) les méthodes de recueil, traitement et analyse des informations;
- (ii) les méthodes d'information réciproque et de concertation entre pays donateurs et consommateurs d'aide alimentaire;
- (iii) les méthodes de gestion de l'aide alimentaire, y compris les opérations triangulaires (acquisition, transport, distribution), et de l'évaluation des impacts de ces aides.

ANNEXE 2

Liste des Participants

ACDI/CIDA Canada :	Mr. André desRosiers Mr. René Mailhot
CILSS:	Mr. I. Demba Ba Mr. Oumar Coulibaly Mr. Ibrahima Camara Dr. Hansjorg Neun (GTZ)
CCCE (France) :	Mr. S. Madaule
CCE/ECC :	Mr. J.L. Baudet Mme F. Mosca
Ministry of Cooperation/ France:	Mr. J. Chaput
Ministry of Cooperation, Fed. Republic of Germany, RFA :	Mr. G. Luhrs
Ministry of Cooperation, Netherlands :	Mr. J. Slot
Ministry of Cooperation, Switzerland :	Mr. J. Zumstein
FAO :	Mr. Newhouse Mr. Stéphane Jost
USAID : FEWS :	Mr. D. A. Smith AFR/TR/ANR/PA Richard Meyer, Proj. Director
Banque Mondiale/IBRD :	Mr. Peter Thomson
WFP/PAM :	Mr. Jean-Marie Boucher Mr. R. Saravanamuttu
Consultants/Observateurs:	
Mr. R. Bailhache Mr. P. Rodriguez Mr. N. Bricas	Mr. R. Pons Mr. J-J Gabas Ms. Victoire D'Agostino
Staff, Club du Sahel:	
J-H Guilmette J. van Dusen Lewis H. Josserand	T. Lambacher J-M Pradelle S. Snrech



FICHE D'EVALUATION SUR LE DOCUMENTAIRE
"LA BATAILLE DU MIL"

Veuillez répondre à ces trois questions sur une échelle de 0 à 4 (allant de "pas du tout" à "absolument" - Merci.

Please answer the following three questions on a scale of 0 to 4 (going from "not at all" to "absolutely" - Thank you.

---oooOooo---

- Pensez-vous que le documentaire traite correctement d'aspects importants de la problématique céréalière au Mali?

- Do you think this documentary correctly covers important aspects of cereal policy issues in Mali?

\underline{3,00}

- Le sujet vous semble-t-il traité de façon équilibrée, impartiale?

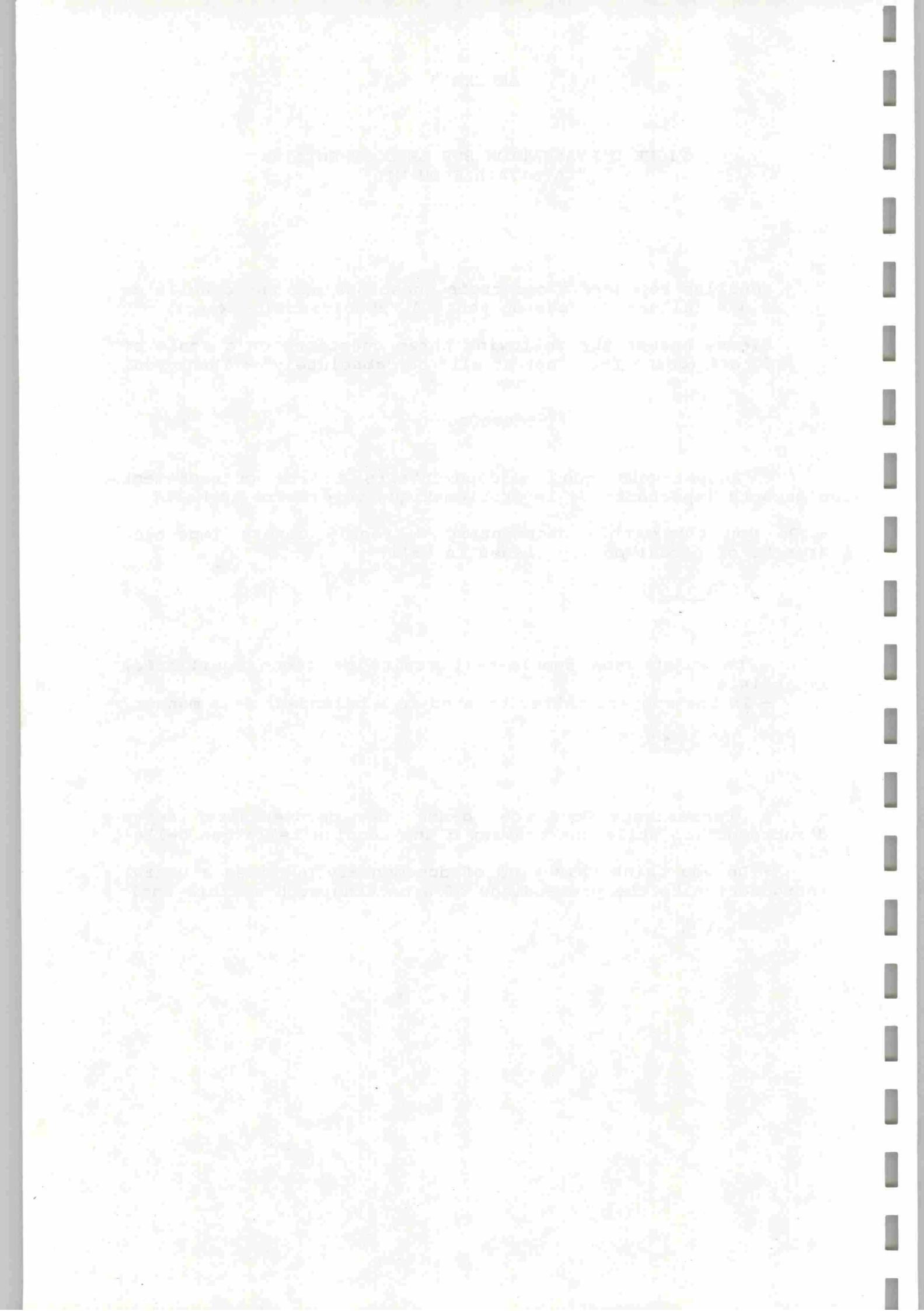
- Is the subject matter treated in a balanced, fair manner?

\underline{3,15}

- Pensez-vous que ce genre de documentaire serve d'introduction utile aux travaux d'une réunion telle que celle-ci?

- Do you think this kind of documentary provides a useful introduction to the proceedings of a meeting such as this one?

\underline{3,38}



POINTS SYNTHETIQUES DE LA REUNION
DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES
DANS LE SAHEL, 27-29 NOVEMBRE 1990

Les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires se félicitent de la qualité et de la transparence des données statistiques disponibles, notamment celles du projet CILSS/DIAPER, dont les conclusions sont généralement confirmées par d'autres sources d'informations. Elles font état d'une réduction de la production céréalière globale par rapport à l'année dernière et de grandes disparités dans la distribution des ressources entre pays et entre zones de certains pays. La question des transferts s'avère donc primordiale.

Les membres du Réseau ont pris note des données sur les ressources, cependant, une définition plus fine des besoins sera nécessaire. Dans l'esprit de la Charte de l'aide alimentaire, cette responsabilité incombe principalement aux autorités nationales.

La gestion des disparités de disponible alimentaire représente un défi de taille pour les Etats sahéliens: la conjoncture internationale et ses conséquences sur l'aide au développement et l'aide alimentaire risquent d'être plus difficiles qu'au cours des années précédentes. La concurrence pour les ressources disponibles sera forte. Il sera indispensable de démontrer que l'aide alimentaire dont les pays du Sahel ont besoin est correctement évaluée, adaptée et bien gérée.

Ce sera une année test pour la Charte de l'aide alimentaire.

L'établissement des bilans céréaliers et le suivi de la situation alimentaire ont reflété, avec le temps, une meilleure concertation. Les sources d'informations ont été renforcées, se sont multipliées. Le nombre des facteurs pris en compte pour l'appréciation de la situation alimentaire a augmenté.

Les bilans céréaliers sont devenus des instruments plus fiables sur les soldes ressources-emplois, utiles à la définition des grandes lignes de politique alimentaire à court terme. Cependant, il ne peuvent nous éclairer complètement sur les disparités de disponibilité et de besoins de zones ou de groupes spécifiques.

Les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel ont réaffirmé leur adhésion aux principes des "lignes de défense" contre les crises alimentaires. Les stocks paysans et les mécanismes de marché devront jouer pleinement leurs rôles de première ligne. La mobilisation rapide et concertée des autres ressources internes, notamment les stocks nationaux de sécurité, devra assurer le reste des besoins. Le recours à l'ultime ligne de défense, l'aide alimentaire, ne doit être envisagé qu'en dernier ressort.

La réunion fait quatre grands types de recommandations:

Premièrement, la logique de l'information pour le suivi de la situation alimentaire doit être renforcée et élargie. Il convient d'évoluer rapidement vers des systèmes intégrés d'information et de prise de décision en matière de sécurité alimentaire regroupant les donateurs et les pays sahéliens. Ces systèmes devront dépasser l'établissement de bilans globaux pour tendre vers une estimation concertée des besoins spécifiques (de populations à risque, par exemple).

Par ailleurs, l'information sur la sécurité alimentaire devra également favoriser les échanges régionaux stabilisateurs, y compris les opérations d'aide triangulaire, par des données sur la disponibilité et les prix des produits, et sur les conditions de transport. Toute situation de crise tout aussi bien que d'excédent exige qu'il y ait échanges d'informations.

Deuxièmement, il appartient à chacun des Etats d'initier rapidement une concertation nationale Etat/donateurs pour la détermination des besoins en aide d'urgence, et d'en assurer le suivi.

Au sujet des stocks nationaux de sécurité, la réunion note que même si la rotation technique d'une partie du stock de sécurité se fait de façon satisfaisante, il n'est pas garanti que cette opération soit équilibrée financièrement. Par contre, on a constaté que, dans plusieurs cas, la mobilisation du stock de sécurité pour répondre à des situations de crises alimentaires localisées et identifiées, était laborieuse, tardive et peu efficace.

Troisièmement, les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires conviennent, A Court Terme:

1. D'inciter les représentants locaux de leurs agences à participer activement au processus de concertation avec leurs partenaires dans les pays sur la situation alimentaire, et sur les mesures qui s'imposent.

2. D'inviter leurs représentants locaux à faciliter, en cas de nécessité, le déblocage par les autorités nationales d'une partie du stock national de sécurité. Les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires sont prêts à répondre aux besoins avérés. Ils attendent des autorités la définition d'un plan de distribution fondé sur toutes les informations disponibles, notamment sur la situation des zones exposées. Si nécessaire, une enquête d'urgence sur ces zones devra être entreprise le plus tôt possible.

3. D'examiner les conventions sur la gestion des stocks nationaux de sécurité pour tendre vers une plus grande flexibilité, sans perte d'efficacité (p.e. la question du remplacement "grain pour grain").

4. D'étudier dès 1991 la possibilité de compléter le dispositif de stock de sécurité physique par la mise en place de "fonds nationaux de sécurité alimentaire" permettant, notamment:

- le transport et/ou la mise à disposition gratuite ou concessionnelle de céréales à certains groupes de population vulnérables;
- l'achat direct de céréales localement, dans la région ou sur le marché international;
- l'appui aux actions de stockage décentralisé, d'échanges inter-coopératifs, de valorisation des céréales locales, etc.

Finalement, A Moyen Terme, il convient:

- de continuer d'affiner les estimations sur les postes du bilan céréalier, notamment sur les ratios de consommation, sur les flux informels, sur les stocks paysans et les taux de perte.
- de prendre davantage en compte la situation économique générale. A ce sujet, l'évaluation de l'aide alimentaire devrait aussi être faite du point de vue du pays bénéficiaire. Ceci, non seulement en termes des quantités déclarées ou de la valeur imputée à cette aide par les pays donateurs, mais aussi en termes de l'impact des ces actions sur la situation alimentaire, sur les prix intérieurs et sur les équilibres budgétaires et commerciaux des pays bénéficiaires.
- de poursuivre l'assistance aux pays pour l'établissement de politiques de sécurité alimentaire tenant compte de l'aide alimentaire en tant qu'instrument, et non comme finalité.
- de préparer des points d'information et de discussion, basés sur les expériences concrètes et sur l'adoption de la Charte de l'aide alimentaire, à l'occasion du renouvellement de la Convention internationale sur le blé prévu pour l'été 1991.

ANNEXE 5

TABLE I bis

RECIPIENT COUNTRY	MARKET-IN YR.	CEREAL (GRAIN EQUIVALENT)			NON-CEREAL (ACTUAL VOLUME)		
		1987/88	1988/89	1989/90	1987/88	1988/89	1989/90
BURKINA FASO	NOV/OCT	48,351	26,438	31,692	6,175	8,048	8,031
CAPE VERDE	JAN/DEC	49,045	48,403	51,295	9,407	3,138	4,722
CHAD	NOV/OCT	16,024	22,823	31,105	3,987	3,223	2,715
GAMBIA	OCT/SEP	14,860	12,712	4,445	3,492	787	1,836
GUINEA BISSAU	JAN/DEC	7,351	13,220	4,140	1,393	672	1,327
MALI	NOV/OCT	37,272	57,272	27,472	3,605	4,827	3,353
MAURITANIA	NOV/OCT	60,760	29,094	71,435	3,220	1,469	2,187
NIGER	OCT/SEP	49,654	66,340	33,991	5,746	3,949	1,965
SENEGAL	NOV/OCT	87,362	58,072	60,135	5,491	2,467	3,639
		370,679	334,374	315,710	42,516	28,580	29,775

TABLE 2

FOOD AID BY RECIPIENT, CATEGORY AND BENEFICIARY TYPE (TONS - CEREALS IN GR. EQUIV.)

RECIPIENT	CATEGORY	BENEFICIARY TYPE	TONS
ALL DONORS	(TOTAL FOOD AID IMPORTS AND LOCAL PURCHASES)	(CEREALS IN GR. EQUIV.)	1989/90

FOOD AID BY RECIPIENT, CATEGORY AND BENEFICIARY TYPE (TONS - CEREALS IN GR. EQUIV.)

MARKETING YEAR: 1990/91

RECIPIENT COUNTRY	MARKET- ING YR.	FOOD AID			FOOD AID CATEGORY			FOOD AID BENEFICIARY TYPE		
		TOTAL FOOD AID	RELIEF	PROJECT	NON-PROJECT	REFUGEE	OTHER RELIEF	VULNERABLE GROUPS	MARKET	OTHER
BURKINA FASO	NOV/OCT	11,855		11,855				30		11,825
CAPE VERDE	JAN/DEC	27,090	176	12,914	14,000	176	240	14,000		12,674
CHAD	NOV/OCT	10,508		10,508			190			10,318
GAMBIA	OCT/SEP	4,628		4,628			1,224			3,404
GUINEA BISSAU	JAN/DEC	2,332		2,332			217			2,114
MALI	NOV/OCT	12,504		7,504	5,000		215	11,000		1,289
MAURITANIA	NOV/OCT	49,127		10,010	15,117		10	10,000		15,117
NIGER	OCT/SEP	22,653		15,000	7,653			15,000	268	7,385
SENEGAL	NOV/OCT	22,158		10,290	11,868		8,690	1,600	580	11,288
TOTAL		162,855	35,476	84,379	43,000	8,876	26,600	2,964	49,000	75,414

